

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**BCTG Avocats accompagne Uber Portier BV
(pour sa marque Uber Eats) dans le cadre de la signature
du partenariat-titre avec la Ligue de Football Professionnel (LFP)**

Paris, le 19 juin 2019 – Le cabinet BCTG Avocats a conseillé Uber Portier BV pour sa marque Uber Eats, acteur mondial de la livraison de repas à domicile, dans le cadre de la signature du partenariat de sponsoring avec la Ligue de Football Professionnel (LFP). Cet accord majeur confirme Uber Eats en tant que partenaire officiel de la Ligue 1 dès la saison 2019/2020, puis *namer* de la compétition. À cet effet, la Ligue 1 Conforama devient la Ligue 1 Uber Eats pour les deux saisons suivantes 2020/2021 et 2021/2022.

L'équipe de BCTG Avocats qui a accompagné les services juridique et marketing d'Uber Portier BV sur l'ensemble de l'accord du partenariat était composée **d'Augustin Nicolle et Gaëlle Bloret-Pucci**, associés et de **Cyprien Dufournier**, collaborateur senior du département Corporate-M&A.

À propos BCTG Avocats

Fondé en 1970, BCTG Avocats est un cabinet français spécialisé en droit des affaires, ancré à l'international. Il est composé d'une quarantaine d'avocats dont dix associés, qui interviennent en France comme à l'étranger. Le cabinet regroupe l'ensemble des expertises en droit des affaires : corporate-M&A, droit social, PI, droit public, concurrence et distribution, financement de projets, contentieux, etc. Il est spécialisé dans les domaines des énergies, le retail/luxe, la santé/le secteur pharmaceutique, les télécoms et médias, l'agroalimentaire et le sport. Le cabinet accompagne sa clientèle en France et à l'étranger, notamment en Asie et en Afrique de l'Ouest, dans l'ensemble de ses problématiques.

www.bctg-avocats.com



Contact presse :

Lisa Boisneault - Enderby

lbo@enderby.eu - 01 83 64 71 85 / 07 62 18 13 26